



DELIBERATION N° 25/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 9H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 5 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (M49) - EXERCICE 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 16
Nombre de Procuration : 7
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1^{er} Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFAU - David RICHE 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Corine DIMANCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2012 modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016, portant modification des statuts de l'Agglomération pour se conformer à Loi NOTRe ;

Vu la délibération N°38/2019/CACL en date du 4 avril 2019, portant vote du Budget unique M49 eau potable, exercice 2020;

Entendu l'avis favorable de la Commission des Finances en sa séance du mardi 28 janvier 2020;

Entendu l'avis favorable du Bureau en sa séance du mardi 28 janvier 2020;

Entendu le **Rapport N° 25/2020/CACL** relatif à l'approbation de la décision modificative n° 5 du budget annexe Eau Potable (M49) de la CACL - Exercice 2019.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 188/2019/CACL** relatif à l'approbation de la décision modificative n° 5 du budget annexe Eau Potable (M49) de la CACL - Exercice 2019.
- **APPROUVE** la décision modificative N° 5 du budget annexe Eau Potable (M49) de la CACL, exercice 2019, ci-annexée.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 31 janvier 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH